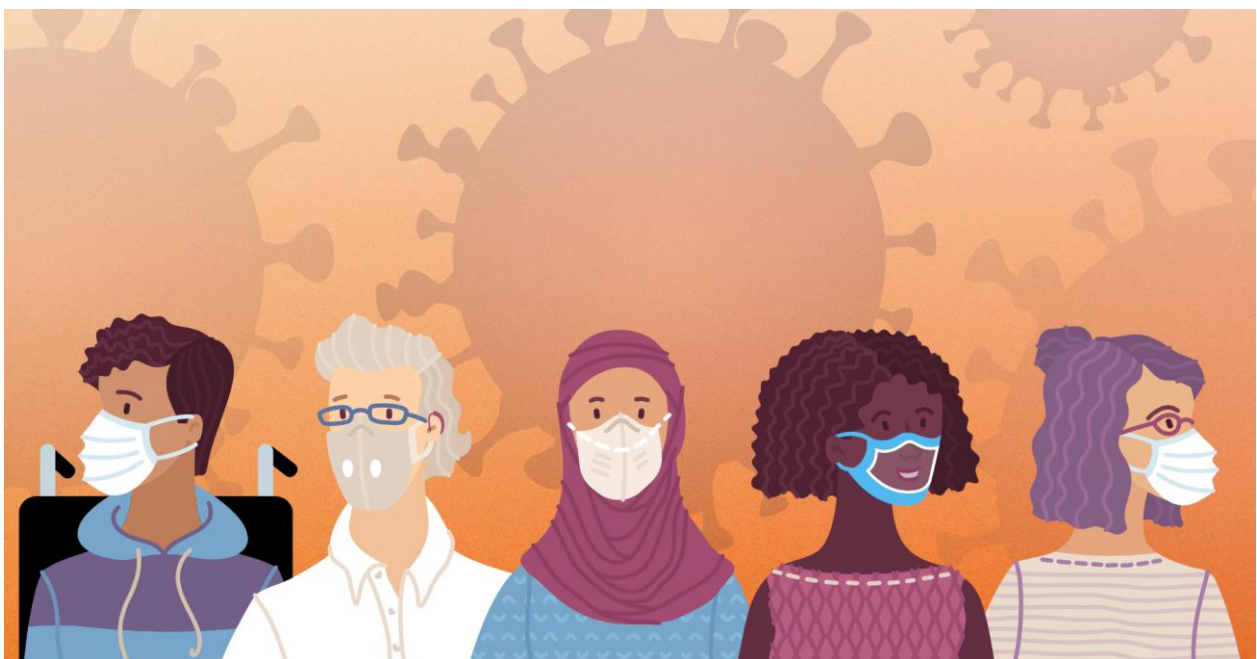




Lecture facile

Quelques exemples éloquentes de femmes et de filles handicapées ayant exercé leurs droits pendant le COVID-19

Encore sous le nom de coronavirus, le COVID-19 est une maladie qui frappe actuellement de nombreuses personnes à travers le monde.

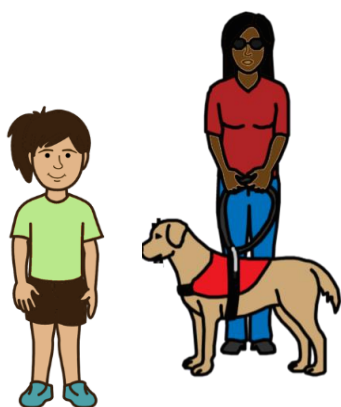


À propos du présent rapport



Le présent rapport porte sur les droits des femmes et des filles handicapées pendant le COVID-19.

Il aborde leurs droits en matière de corps, de sexe, de relations et de procréation.



Il présente quelques exemples éloquentes de femmes et de filles handicapées ayant exercé leurs droits pendant le COVID-19.



Toutes les femmes et les filles handicapées ont le droit de bénéficier d'un soutien adéquat en ce qui concerne leur corps, leur sexualité, leurs relations et la procréation.

Ce soutien comprend les soins de santé et l'information.

Et un soutien leur permettant d'opérer leurs propres choix.

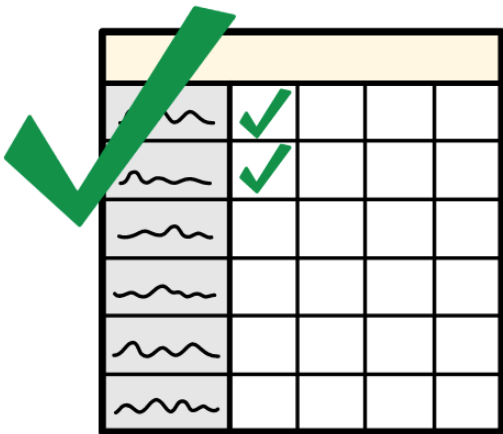
Toutefois, de nombreuses femmes et filles handicapées n'exercent pas leurs droits.

Cela posait un problème avant le COVID-19. Cependant, il a empiré pendant le COVID-19.





Toutefois, certains gouvernements et organisations ont veillé à ce que les femmes et les filles handicapées puissent continuer à exercer leurs droits pendant le COVID-19.



Le présent rapport contient des extraits d'exemples de soutien efficace aux femmes et aux filles handicapées pendant le COVID-19.

Ces exemples proviennent de différents endroits dans le monde.



Nous avons l'espoir que d'autres gouvernements et organisations pourront tirer des leçons de ces exemples.



Par « femmes et filles handicapées », nous entendons également les personnes handicapées qui ne sont pas du même sexe que celui qui leur ont été attribué.

Le genre, c'est être une femme, une fille, un homme, un garçon ou autre.

Quelques exemples éloquentes de femmes et de filles handicapées ayant exercé leurs droits pendant le COVID-19

Les droits portent sur le corps, le sexe, les relations et les enfants

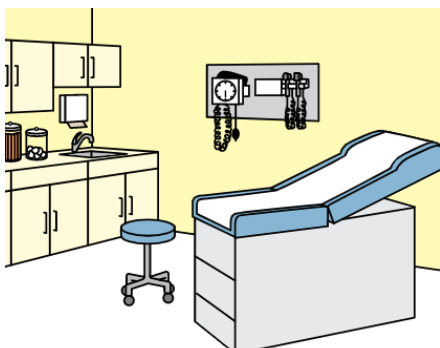
Faire en sorte que les services de santé soient de qualité et faciles à utiliser

Le gouvernement du Tadjikistan et d'autres organisations ont lancé un nouveau projet pendant le COVID-19.

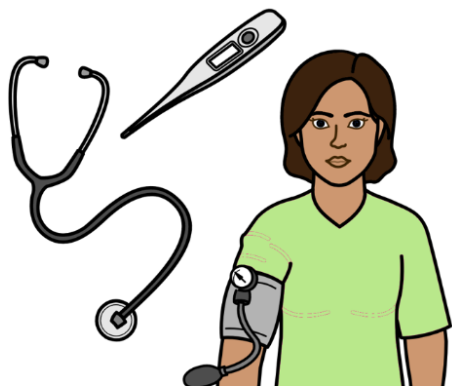
Ledit projet offrait des soins de santé gratuits aux femmes et aux filles handicapées.

De nombreux centres de soins s'avéraient difficiles à utiliser pour les femmes et les jeunes filles handicapées.

Le projet a donc construit cinq nouveaux sites dans des régions locales.

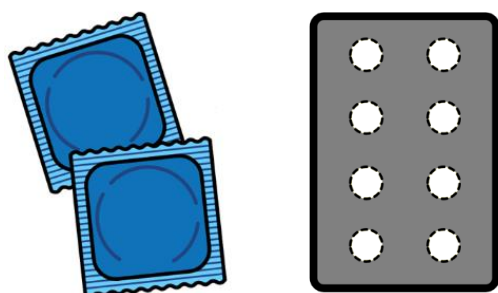


Ces nouveaux sites permettent aux femmes et aux filles handicapées de bénéficier de nombreux soins et conseils.



Par exemple :

- Des tests médicaux destinés à vérifier s'ils souffrent de problèmes de santé



- Des pilules, des préservatifs ou d'autres moyens de contraception si elles le souhaitent



- Des conseils en matière de santé, de sexualité sans risque et de procréation
- Un soutien leur permettant de se sentir bien en cas de tristesse ou d'inquiétude, Par exemple, si une personne se montre violente à leur égard

De nouvelles informations et formations ont également été mises en place à l'intention des médecins et des infirmières.

Il s'agit de les aider à prendre conscience des droits des femmes et des filles handicapées et à les traiter équitablement.



Des femmes handicapées s'entraident



Un groupe de femmes handicapées au Guatemala s'est réuni sur Internet pendant le COVID-19.



Le groupe n'avait pas réussi à se réunir en personne pendant le COVID-19.

Les femmes se sont donc rencontrées sur Internet.



La rencontre sur Internet leur a permis de discuter de sujets nouveaux et importants.

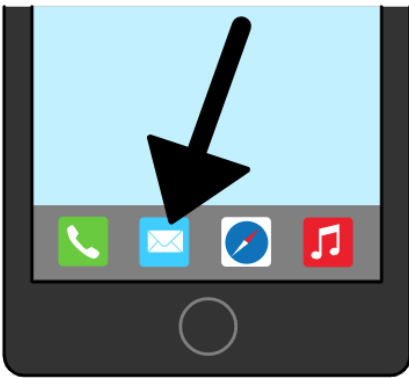
Par exemple, des sujets comme leur corps, le sexe, les relations et aux enfants.



Les femmes ont reçu un soutien leur permettant de se rencontrer sur Internet en cas de besoin.

Par exemple, certaines femmes ne savaient pas comment se rencontrer sur Internet auparavant.

Se mettre à l'abri de la violence



Au Sri Lanka, une organisation a créé une nouvelle application destinée aux femmes handicapées.

Une application désigne un programme installé sur un téléphone portable.



Cette application est destinée aux femmes handicapées qui ont un besoin d'aide urgente.

Par exemple, si une personne se montre violente à leur égard.



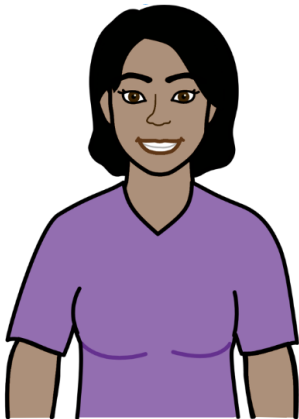
L'application indique aux femmes où l'on peut trouver de l'aide. Par exemple, auprès de la police ou des hôpitaux.

Les informations contenues dans l'application sont faciles à comprendre.

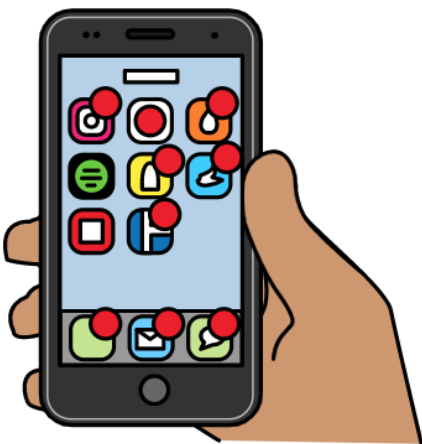


Par exemple, il y a des informations en langage des signes et en langage simple.

En Espagne, un projet parallèle a également aidé les femmes handicapées à s'exprimer sur les violences qu'elles subissent.



Des femmes handicapées ont participé à ce projet.



Le projet a aidé les personnes à utiliser les réseaux sociaux pour dénoncer la violence.

Parmi les réseaux sociaux se trouvent les moyens de communication tels que Twitter et Facebook.



Les femmes handicapées ont également participé à la réalisation d'un document sur l'arrêt de la violence.

Ce document a été rédigé en mots simples et illustré.

Regard sur tous les besoins des femmes et des filles handicapées



De nombreuses femmes et filles handicapées au Kenya ont eu la vie dure pendant le COVID-19.

Par exemple, il leur était difficile d'obtenir des informations, de la nourriture et d'autres éléments dont elles avaient besoin.

Certaines organisations kenyanes ont apporté leur soutien à de nombreuses femmes et filles handicapées.

Ce soutien comprend :

- De l'argent supplémentaire leur permettant de vivre
- Des éléments essentiels pour les filles handicapées. Par exemple, du savon et des produits de toilette pour leurs règles

Les femmes handicapées ont également reçu une aide leur permettant de se réunir et d'apprendre sur Internet.

Cela a permis aux femmes handicapées d'acquérir de nouvelles compétences et de s'entraider.





De bonnes lois

En 2020, le Pakistan a adopté une loi visant à appuyer les droits des personnes handicapées.



Par exemple, la loi prévoit que :

Les femmes handicapées doivent bénéficier de soins de santé gratuits en matière de sexualité et de procréation.



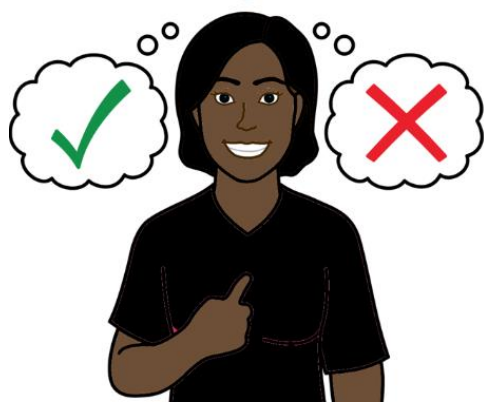
Les femmes handicapées ne doivent pas être contraintes de suivre un traitement médical de type contraceptif.



Les femmes et les filles handicapées doivent bénéficier d'un meilleur soutien en cas de violence.

Par exemple, on leur offrira des conseils et de l'argent pour les aider à saisir la justice.

Pour en savoir plus



Il existe d'autres documents sur les droits des femmes et des filles handicapées en ce qui concerne leur corps, le sexe, les relations et la procréation.

Ces documents sont rédigés en mots simples et illustrés.



Vous pouvez les trouver sur les sites web suivants :

<https://www.unfpa.org/resources/young-persons-disabilities-easy-read-report>



Le présent document porte sur les droits des femmes et des filles handicapées pendant le COVID-19 :

<https://www.unfpa.org/resources/easy-read-covid-19-gender-and-disability-checklist-making-sure-people-disabilities-get>